



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Au pétitionnaire

Luxembourg, le 29 juin 2022

Objet : Votre pétition publique 2212 – Gas- an Stroumpräis Erhéijung, TVA erofsetzen oder aner Mesuren a Plaz setzen.

Monsieur,

Le courrier du 28 avril 2022 au sujet d'une poursuite éventuelle de votre pétition sous rubrique reclassée en pétition ordinaire est resté sans suite favorable à ce jour.

Partant, la Commission des Pétitions, réunie en date du 22 juin 2022, a décidé que l'instruction de votre pétition est à considérer comme étant close.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés